Appel à contributions

**« Créativité lexicale et néologie**
**dans les langues régionales »**
(titre provisoire)

Neologica n° 17 (parution juin 2023)

**Coordination :**
Pascale Erhart, UR1339 LiLPa, Université de Strasbourg
Christophe Rey, EA 7518 LT2D, CY Cergy Paris Université

**Argumentaire :**

Dans le contexte des réflexions en faveur d'une toujours possible ratification de la Charte Européenne des Langues régionales et/ou minoritaires, les velléités politiques autour des langues régionales de France occupent une place sur la scène publique. Alors que dès 1991, Bernard Cerquiglini avait rendu un rapport établissant une liste des différentes langues de France présentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Hexagone, la commande et la remise plus récentes du rapport Caron (2013)[1], puis la toute récente promulgation de la loi Molac, semblent quelque peu rebattre les cartes tout en continuant à démontrer un vif intérêt pour les langues régionales (Blanchet, 2021).
Au centre des débats figure notamment la question cruciale de ce qu'est une langue et des différents éléments qui permettent de la définir en tant que telle. Parmi les caractéristiques qui forgent ce statut linguistique et permettent d'assurer à cette entité « langue » une vitalité incontestable, se trouve sa capacité à évoluer pour pouvoir désigner les nouvelles réalités du quotidien, qu'elles relèvent d'une sphère « grand-public » ou de domaines de spécialités, capacité sur laquelle reposent les phénomènes relatifs à la néologie[2]. Or, les langues dites « régionales » ou « minoritaires » ne sont pas nécessairement dotées des mêmes caractéristiques que les langues standard (graphie normée, grammaire prescriptive, institutionnalisation, etc.), de sorte que la néologie s'y développe sans doute d'une manière spécifique, encore peu étudiée jusque-là. En questionnant la manière dont ce phénomène, présent dans toute langue, concerne plus particulièrement les langues régionales ou minoritaires de France, ce numéro de la revue *Neologica* vise à élargir le champ des recherches en néologie, d'une part, et à questionner le statut des langues dites régionales ou minoritaires sous un nouvel angle, d'autre part.
L'espace du numéro d'une revue n'étant guère propice à un foisonnement de contributions qui permettent d'interroger tous azimuts cette problématique stimulante, nous proposons de

[1] Ce rapport est intitulé « Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne » est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf
[2] Poix (2021 : 97) indique que néologie « peut renvoyer à la création de mots nouveaux, à l'introduction de mots et de tours nouveaux, à l'ensemble des procédés créatifs de mots, à l'ensemble des néologismes d'une langue ou encore à l'étude des procédés de création lexicale (Sablayrolles 2019 : 14) ».

limiter dans un premier temps l'empan des travaux aux seules langues dites « régionales » présentes sur le territoire hexagonal, envisagé comme l'épicentre d'une réflexion qui pourra être marginalement contrastée par l'examen d'une ou deux langues régionales hors de France.

Plusieurs axes de réflexion sont envisagés pour les contributions de ce numéro, permettant ainsi de questionner assez largement le phénomène de la néologie dans les langues régionales. Nous les énumérons ici sans aucune logique de priorité scientifique, et avec une volonté de représenter la néologie dans toutes ses dimensions, que celles-ci soient strictement techniques (la néologie comme procédé d'intégration linguistique) ou plus sociolinguistiques.

Un premier axe de réflexion porte sur les lieux de création et de diffusion de cette néologie dans les langues régionales. À l'instar de ce qui est relevé pour les langues de plus grande envergure politique, il semble que les pratiques néologiques apparaissent et se diffusent entre autres via les techniques de communication numériques incarnant la modernité des pratiques linguistiques, tels qu'Internet ou les réseaux sociaux. Cette néologie s'affiche-t-elle également ailleurs ? Cette question nous semble essentielle notamment pour interroger plus largement le phénomène des nouveaux locuteurs et scripteurs en langues régionales (Erhart, 2020).
Le développement de la communication numérique (SMS, courriels, réseaux sociaux numériques, etc.) constitue dès lors un champ d'investigation en soi : quelle est l'influence de cette dernière dans le renouvellement du lexique des langues régionales ? Dans quelle mesure l'espace numérique peut-il devenir un terrain d'étude de la néologie concernant les langues régionales ? Quel est l'impact de ce développement sur leur statut subjectif ?
En écho avec ce questionnement se pose bien entendu aussi celui de la place de cette activité néologique dans les supports plus traditionnels que sont les dictionnaires, qu'ils soient électroniques ou papier. Cette forme est-elle une forme utilisée, voire privilégiée, pour la diffusion de ces créations ?

Un deuxième axe envisagé pour ce numéro est celui de la relation entre néologie et emprunts linguistiques, ces derniers pouvant être perçus à la fois comme un moteur et un frein au renouvellement des langues. Qu'en est-il pour les langues régionales ?

Un autre axe envisagé est celui des politiques linguistiques relatives à cette néologie et à sa visibilisation dans les différentes langues abordées. Les différents organismes de défense et de promotion de ces langues se sont-ils emparés de cette question et quelles sont les actions éventuellement mises en place pour assurer cette voie de vitalisation des langues ? À l'image des postures normatives ou régulatrices que l'on rencontre pour le français à travers l'existence de commissions de néologie et de terminologie ou les prises de position régulières de l'Académie française, quelles sont les postures existantes et effectivement rencontrées pour les langues régionales ?

Ces questions se posent en lien étroit avec celles ayant trait à la standardisation des langues : l'activité néologique rend-elle obligatoire le passage par l'écriture pour des langues qui sont généralement caractérisées par leur oralité ? Dans quelle mesure l'activité néologique contribue-t-elle à la normalisation et/ou la standardisation des langues régionales ?

**Modalités de soumission**

Les articles soumis comptent entre *25 000 *et* 40 000* caractères (*espaces comprises*). Ils doivent être accompagnées d'un résumé en français et en anglais (500 caractères maximum, espaces comprises).

Envoi des **propositions (résumé court, 1 page max.)** aux coordinateurs : **15 février 2022**

Retour sur les propositions : 15 mars 2022

*L'acceptation des propositions ne vaut pas acceptation des articles qui seront soumis à une double évaluation anonyme.*

Envoi des **articles** à pascale.erhart@unistra.fr et christophe.rey@u-cergy.fr : **15 août 2022**

Retour des évaluations sur les articles : 15 novembre 2022

Remise des articles définitifs après navettes : 31 janvier 2023

Parution : juin 2023

**Eléments bibliographiques**


Balnat, Vincent & Gérard, Christophe, 2021, « Présentation. Où en sont les études de néologie ? », *Neologica*, n° 15, Les études de néologie au XXI[e] siècle. Un état de la recherche européenne, p. 17-23.

Beacco, Jean-Claude, et Kenza Cherkaoui Messin, 2010, « Les politiques linguistiques européennes et la gestion de la diversité des langues en France », *Langue française*, vol. 167, n° 3, p. 95-111.

Blanchet, Philippe, 2021, « Faire des langues un patrimoine ? Enjeux et problèmes au regard des langues dites « régionales » de France », dans Olivesi S. et Ambroise-Rendu A.C., Patrimoines et patrimonialisation. Les inventions du capital historique (XIXe-XXIe siècles. Presses universitaires de Grenoble, p.127-152.

Cerquiglini, Bernard, 1999, *Les langues de la France*, Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, à la ministre de la Culture et de la Communication, Paris, Institut national de la langue française (CNRS).

Cabré Castellví, Maria Teresa, 2021, « Une théorie multidimensionnelle des néologismes », *Neologica*, n° 15, p. 25-41.

Erhart, Pascale, 2020, « Que signifie parler et/ou écrire l'alsacien en 2020 ? », dans Banegas Saorin M. et Sibille J. (éds), *Entre francisation et démarcation. Usages hérités et usages renaissantistes des langues régionales de France*, Collection Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n° 13, Paris, L'Harmattan, p.185-200.

Francard, Michel, 2016, « La création néologique en langue régionale : des mots pour dire la Wallonie d'aujourd'hui », *Micromania*, Vol. 2, p. 9-23. http://hdl.handle.net/2078.1/184633

Humbley, John & Sablayrolles, Jean-François, 2021, « Terminologie de la néologie. Quelques concepts et termes problématiques », *Neologica*, n° 15, p. 63-96.

Lagarde, Christian, 2020, « Les langues de France – 20 ans après ». *Glottopol* n° 34 : http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_34.html

Mejri, Salah & Sablayrolles, Jean-François, 2011, « Présentation : Néologie, nouveaux modèles théoriques et NTIC », *Langages*, vol. 183, no. 3, p. 3-9.
Poix, Cécile, 2021, « Études francophones de néologie. Complexité terminologique », *Neologica*, n° 15, p. 97-115.
Rey, Alain, 1976, « Néologisme : un pseudo-concept ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 28, p. 3-17.
Rey, Christophe, 2021 « La langue picarde et ses dictionnaires », *Collection Lexica, mots et dictionnaires*, n° 38, Honoré Champion. ⟨hal-03216217⟩
Sablayrolles, Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain*, Paris, Champion.
Sablayrolles, Jean-François, 2019, *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*, Limoges, Lambert-Lucas.